



Janvier 2020

Inform. Mobiliser pour résister. Revendiquer et reconquérir

SI FO NÉGOCIE LE COÛT DU TRAVAIL C'EST EN VUE DE L'AMÉLIORER !

NB : FO, syndicat réformiste, plaide pour que le syndicalisme soit un maillon du progrès social. D'autres syndicats sont réformateurs et préfèrent jouer un rôle sociétal.

« Victoire à la Pyrrhus », « tour de passe-passe »... beaucoup d'expressions ont été utilisées sur l'annonce du gouvernement du retrait temporaire de l'âge pivot.

FO n'est pas dupe et le dit depuis longtemps : l'âge pivot, ou l'âge d'équilibre, est intrinsèque au régime unique par points lui-même. **Pour 2 raisons.**

1°) L'État aura la possibilité de jouer sur la valeur du point : donc sur le niveau de pension lié au capital-points, et sur l'âge effectif auquel chacun pourra prendre sa retraite. Il s'agit donc d'une « réforme paramétrique permanente » qui fera que l'âge légal pourrait devenir virtuel dans l'avenir pour tous ceux en emploi à 62 ans.

L'ex-Haut-commissaire, le président de la République et son 1er ministre n'ont eu de cesse de le dire : « *il faudra travailler plus longtemps !* »

2°) tout le confirme (la lettre du 1^{er} ministre reçue le 11 janvier et le projet de loi rectifié le 14) : l'âge d'équilibre à 64 ans est bien prévu et évoqué depuis avril ! C'est la mesure temporaire, ajoutée par le 1^{er} ministre récemment, qui est mise entre parenthèse : elle consiste à faire entrer en vigueur l'âge pivot dès 2022, y compris pour le système de retraite actuel, sous réserve, selon lui que soit proposée une solution alternative permettant de réaliser, à l'horizon 2027, **12 milliards d'économie**. Mais, précise-t-il, sans conduire à une hausse du coût du travail, ce dont se félicitent le patronat qui appelle à une « mesure d'âge » !

Cela démontre à tout le moins une méconnaissance, de la part de tous ceux qui ont vu dans cette proposition « *une victoire* », de ce que sont le dialogue social, la négociation collective et la raison d'être des syndicats : sur les salaires, les conditions de travail, le temps de travail, la protection sociale...

Par essence, le syndicat, qui représente les salariés en tant qu'ils échangent leur travail contre une rémunération, négocie, à quelque niveau que ce soit, le « coût du travail », et en vue de l'améliorer

C'est en tout cas la raison d'être de **FO** et cela le demeurera contre vents et marées ! Et c'est en ce sens que **FO** s'exprime et agit sans relâche.



ET TOI, POURQUOI TU NE TE SYNDIQUES PAS ?

Statut, règles de gestion, mutations formation professionnelle, protection sociale, etc. : toutes ces questions sont au cœur de notre vie professionnelle. Pour être efficace, il faut être informé et organisé... parce que c'est uni que l'on peut se faire entendre et respecter.

Notre avenir et celui de nos enfants, sont liés aux droits collectifs/individuels et au respect des droits sociaux qui sont les fondements des valeurs républicaines : Statut ou Code du travail, Sécurité sociale, Enseignement,... Alors pour les défendre et se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, et pour plus de solidarité, chacun peut prendre son avenir en main !

L'année 2019 aura été très révélatrice de l'activité syndicale pour ceux qui avaient un doute : tant à la DGFIP pour combattre la « géographie revisitée » (et le combat est loin d'être terminé!) que pour s'opposer au projet de réforme des retraites.

FO depuis sa création¹, est attaché à la liberté et à l'indépendance : c'est d'autant plus indispensable en ces temps où certains syndicats sont sortis de leur rôle. Marqués politiquement ou trop « arrangeants », ils ont sacrifié leur indépendance, et, en même temps, une part de crédibilité et d'efficacité du syndicalisme.

Adhérer à **FO** c'est ajouter une voix (liberté de parole) à la voix de ce syndicat, c'est lui donner plus de force, ce qui est déjà un acte significatif et responsable. Un courriel et c'est fait !



PASSÉ INAPERÇU OU PRESQUE ! ... ET QUI TE CONCERNE !

Le gouvernement table sur un nouveau gel du point d'indice jusqu'en 2022 cette fois ! C'est une petite bombe sorti d'un rapport en novembre émanant du Comité d'orientations des retraites (COR). Soit encore plus de

rigueur qu'en juin 2019 (dernière projection budgétaire). « Ce serait juste une hypothèse » selon O. DUSSOPT, « pas une décision ».

Tu paries combien ?



1- **FO** est né d'une scission en 1948 par ceux qui étaient attachés à l'indépendance syndicale et qui ont condamné et refusé la politisation par les communistes, de la 1^{ère} confédération interprofessionnelle appelée Confédération Générale du Travail et créé en 1985.